

Communiqué de presse

Mardi 10 juillet 2012

Les plantations massives dans les forêts : faux-nez écologique

A partir du 1^{er} janvier 2013, la vente aux enchères des quotas d'émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le cadre du système européen d'échanges^[1] fournira de nouvelles ressources financières à l'Etat. Au sein de la filière forêt-bois, certains souhaiteraient profiter de cette manne pour engager les forêts françaises dans un vaste programme de plantations. Au moment où l'interprofession France Bois Forêt et l'association interprofessionnelle France Bois Industrie, porte-paroles de la production forestière, présentent « un projet forêt-bois pour la France », FNE s'inquiète de voir le changement climatique devenir l'alibi de la plantation massive. Explications.

Si le projet présenté par la filière forêt-bois rejoint de nombreuses propositions de FNE, il est regrettable qu'il conduise à instrumentaliser le changement climatique et l'« enjeu carbone » pour réclamer l'adaptation brutale de la forêt aux besoins conjoncturels de l'industrie du bois ou subventionner certains secteurs. Cette vision renvoie à un discours dépassé qui considère que sans plantations, la forêt française serait menacée. Or, en France, nous avons la chance que la forêt se renouvelle principalement de façon naturelle, sans avoir à recourir à des plantations coûteuses et à la réussite incertaine. L'enrésinement réalisé au siècle dernier a conduit à des échecs caractérisés (essences inadaptées, pertes de biodiversité...) et « l'essence miracle » n'existe pas. Face au changement climatique, la mise en œuvre d'un programme massif de plantations constituerait une fausse solution.

Valorisons d'abord l'existant

FNE partage l'analyse selon laquelle le problème de la filière forêt-bois est bien celui des très grandes difficultés de l'outil de transformation national pour valoriser correctement le bois issu des forêts. Si une partie des fonds carbone devait être attribuée à la filière forêt-bois, cela devrait être au service de cet investissement dans l'avenir, au moyen d'un gigantesque effort d'adaptation économique, réglementaire et d'innovation, selon une vision de long terme, responsable et écologiquement viable. FNE ne peut que regretter que la filière n'accorde pas plus de 5 à 10% des moyens financiers de son projet à cet objectif pourtant primordial, quand elle propose de consacrer d'un tiers à plus de la moitié des fonds réclamés à la plantation et à la régénération assistée.

Pour Hervé Le Bouler, responsable des politiques forestières nationales pour FNE :
« l'utilisation d'une partie des fonds carbone doit s'inscrire dans le cadre général de la politique forestière que nous appelons de nos vœux : pérenniser le puits de carbone forestier, les forêts françaises étant jeunes d'un point de vue biologique, mieux valoriser la ressource existante et rémunérer les services écosystémiques, optimiser les usages du bois en donnant la priorité aux usages nobles et durables,

soutenir la transformation locale des produits et favoriser une gestion concertée à l'échelle des territoires ».

La recherche de l'équilibre délicat entre exploitation forestière et préservation de la biodiversité doit permettre l'émergence de projets à forte valeur ajoutée pour les territoires. FNE appelle ses partenaires de la filière forêt-bois française à s'investir collectivement afin que l'affectation possible d'une part des fonds carbone à la filière forêt-bois bénéficie en premier lieu à la gestion durable de la forêt.

[\[1\]](#) EU-ETS : European Union Emission Trade System / SCEQE : Système Communautaire d'Echange de Quotas d'Emission